

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00991
Numéro SIREN : 803 673 128
Nom ou dénomination : 2170

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2021 sous le numéro de dépôt 1742

Désignation de l'entreprise : SAS 2170		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 9	
Adresse de l'entreprise ROUTE DEPARTEMENTALE 115J		21700 VILLERS LA FAYE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 8 0 3 6 7 3 1 2 8 0 0 0 1 0			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, N-1	
		3 1 1 2 2 0 1 9 1 3 1 0 3 2 0 1 9	
		Net 3 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	1 003 589
Fonds commercial (1)		AH	200 000
Autres immobilisations incorporelles		AJ	432 490
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	169 000
Constructions		AP	157 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	2 659 714
Autres immobilisations corporelles		AT	28 201
Immobilisations en cours		AV	505 905
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	5 155 898
Matières premières, approvisionnements		BL	3 891
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	2 202
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	383 580
Autres créances (3)		BZ	477 277
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	2 263
Charges constatées d'avance (3)*		CH	2 650
TOTAL (III)		CJ	871 864
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 027 762
		IA	504 989
			5 522 773
			4 250 596
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

DEPOSÉ le
02 MARS 2021
GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE DIJON

DOUS le 10/03/2021/1742

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

A L'ORIGINAL
CENTRE CONFORT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2170		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :540.000.....)	DA	540 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	126 812	177 741
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(238 262)	(50 929)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	432 550	170 812
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 048 650	511 210
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 589 407	48 676
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	371 415	493 315
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 751	127 582
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		2 711 250
Autres dettes	EA		187 750	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	5 090 224	4 079 784	
	Ecarts de conversion passif *	(V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 522 773	4 250 596
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	JB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 390 259	4 079 784
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	46 154	510 485	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2170		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	1 199 529	1 289 995
		services*	FG	FH	FI	233 118	298 367
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 432 646	1 588 362	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN		175 385	
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	1 886	1 444	
	Autres produits (1) (11)			FQ	10	6 206	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 434 542	1 771 397
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	934 886	1 026 430	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	777	194	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	342 408	438 009	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	(33)	5 911	
	Salaires et traitements*			FY	124 171	132 948	
	Charges sociales (10)			FZ	51 588	52 096	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	187 953	199 236
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	10	2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 641 761	1 854 826	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(207 219)	(83 429)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	27 669	7 302	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	27 669	7 302	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(27 669)	(7 302)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(234 888)	(90 731)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

Désignation de l'entreprise : SAS 2170		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	922	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	922	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 296	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 296	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 374)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(53 805)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 435 464	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 673 727	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(238 262)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	41 128
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	9 843	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
		(9) Dont transferts de charges	A1	1 886
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
Dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe	4 296	922		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Fonds commercial	17
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluations des produits et en cours	18
Variation détaillée des stocks et des en-cours	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	19
Disponibilités en Euros	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	20
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	21
Engagement en matière de pensions et retraites	21
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 522 773.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 432 646.02 Euros et dégageant un déficit de -238 262.38 Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au comptes ont été arrêtés en date du 15 janvier 2020.

Les comptes ont été arrêtés en date du 15 janvier 2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 2170 a modifié sa date de clôture au 31 décembre 2019, c'est donc un exercice de 9 mois.

Prise de participation du groupe VICAT au capital de 2170, et sortie de la société du périmètre d'intégration fiscale de la société JPS GRANULATS.

Le 17/05/2019 : Augmentation du capital social par souscription en numéraire de 40 K€ pour porter le capital de 40 K€ à 80 K€.

Suppression du droit préférentiel de souscription de l'associée unique et reservation des 40 000 actions à la société BETON TRAVAUX, filiale de la société VICAT.

AGE du 17/05/19 : Augmentation du capital social par incorporation de la prime d'émission et élévation du nominal des actions existantes pour porter le capital de 80 K€ à 540 K€.

Cession du fonds de commerce de micronisation de JPS à 2170, et souscription d'un emprunt de 3 000 K€ le 10/07/19.

Concernant le Crédit d'impôt innovation, celui-ci devait être calculer en interne avec l'aide d'uu prestataire externe. Rien a été fait à l'arrêté des comptes.

Le plan de reglement de la TVA qui s'élevait à 187 749.82 € a été appuré le 20/05/2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Le contrôle fiscal débuté en début d'année 2020, n'est toujours pas cloturé en date du 27/10/2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 296 079		340 000
Terrains	64 000		105 000
Installations générales agencements aménagements des constructions	157 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 609 453		1 050 261
Installations générales agencements aménagements divers	20 768		5 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	625		1 808
Immobilisations corporelles en cours	495 016		10 888
TOTAL	2 346 861		1 172 958
TOTAL GENERAL	3 642 940		1 512 958

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 636 079	1 636 079
Terrains			169 000	169 000
Installations générales agencements aménagements constr.			157 000	157 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 659 714	2 659 714
Installations générales agencements aménagements divers			25 768	25 768
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 433	2 433
Immobilisations corporelles en cours			505 905	505 905
TOTAL			3 519 819	3 519 819
TOTAL GENERAL			5 155 898	5 155 898

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	145 866	47 715		193 581
Terrains	5 696	6 268		11 964
Installations générales agencements aménagements constr.	13 973	7 890		21 863
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	140 059	122 574		262 633
Installations générales agencements aménagements divers	11 244	3 153		14 397
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	198	353		551
TOTAL	171 170	140 238		311 408
TOTAL GENERAL	317 036	187 953		504 989

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	47 715				
Terrains	6 268				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 890				
Instal.techniques matériel outillage indus.	122 574				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 153				
Matériel de bureau informatique mobilier	353				
TOTAL	140 238				
TOTAL GENERAL	187 953				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	383 580	383 580	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 050	1 050	
Taxe sur la valeur ajoutée	413 821	413 821	
Groupe et associés	61 118	61 118	
Débiteurs divers	1 289	1 289	
Charges constatées d'avance	2 650	2 650	
TOTAL	863 508	863 508	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	48 650	48 650		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 000 000	326 313	1 610 260	1 063 427
Emprunts et dettes financières divers	35 833	9 555	26 278	
Fournisseurs et comptes rattachés	371 415	371 415		
Personnel et comptes rattachés	27 891	27 891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 731	46 731		
Autres impôts taxes et assimilés	6 129	6 129		
Groupe et associés	1 553 574	1 553 574		
TOTAL	5 090 224	2 390 259	1 636 538	1 063 427
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 167			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital Social	1.0000	40 000	500 000		540 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC JPS Unité Micronisation	200 000			200 000	
Total	200 000			200 000	

Le fonds de commerce a été valorisé à 200 000 € lors de l'acquisition de l'unité de Micronisation à JPS le 26/07/2019.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à :

- Une unité d'ensachage pour un montant de 273 254 € permettant la mise en sac de ciment CEM II. Cette unité a été valorisée au cout de revient et devrait être mise en service à partir de début 2021.

- Une unité de fabrication Big Bag pour un montant de 232 651 € permettant la commercialisation de matières.

Cette unité a été valorisée au cout de revient et devrait être mise en service à partir de septembre 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 891	4 668		777
Total I	3 891	4 668		777
Production				
Production en cours				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 496
Emprunts et dettes financières diverses	9 843
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 829
Dettes fiscales et sociales	27 803
Total	51 971

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 650
Total	2 650

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	1
Ouvriers	1
Total	4

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 843	
Dont entreprises liées	9 843	

Interets courus à payer à Vicat : 6 254 €

Interets courus à payer à JPS : 3589 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 794 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 794 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			134 169	97 000	231 169
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			52 603	52 726	105 329
- dotations de l'exercice			17 829	14 617	32 446
Total			70 432	67 343	137 775
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			85 662	53 241	138 903
- exercice			26 027	14 520	40 547
Total			111 689	67 762	179 450
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			18 831	19 360	38 192
- entre 1 et 5 ans			9 518	9 680	19 198
Total			28 350	29 041	57 390
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			555	261	817
- entre 1 et 5 ans			2 625	4 850	7 475
Total			3 180	5 111	8 292

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	12 813
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		12 813

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- turn over faible,
- l'augmentation annuelle des salaires est de 1.5%,
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0.77 %,
- le taux de charges patronales moeyn est de 50%,
- la méthode de calcul retenue est la méthode rétropective prorata temporis.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Différence lettrage LIXBAIL	200	77180000
- Solde Acompte et FCT CONTROLAB	200	77180000
- Solde FCT Controlab	522	77180000
Total	922	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	1 251	67120000
- Pénalités de marchés	3 045	67180000
Total	4 296	

2170

Société par Actions Simplifiée au capital de 540 000 euros

Siège social

RD 115 J
21700 VILLERS LA FAYE

803 673 128 R.C.S. CHALON SUR SAONE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2019

Roger LHULLIER et Associés

Société de Commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la CRCC de Dijon
Sarl au capital de 7 622,45 euros
398 435 263 R.C.S Dijon

28 Rue de la Redoute – 21850 SAINT APOLLINAIRE
Téléphone : 03.80.67.31.15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée Générale de la société 2170,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2170 relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

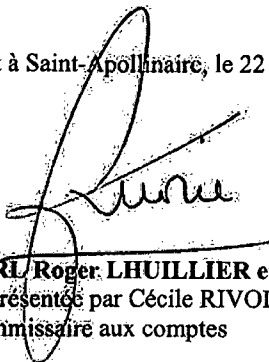
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Apollinaire, le 22 septembre 2020



SARL Roger LHULLIER et Associés
Représentée par Cécile RIVOIRE,
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 9			Exercice N-1 31/03/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 003 589	193 581	810 008	717 723	92 285	12.86
	Fonds commercial (1)	200 000		200 000		200 000	
	Autres immobilisations incorporelles	432 490		432 490	432 490		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	169 000	11 964	157 036	58 304	98 732	169.34
	Constructions	157 000	21 863	135 137	143 027	-7 890	-5.52
	Installations techniques, matériel et outillage	2 659 714	262 633	2 397 081	1 487 588	909 493	61.14
	Autres immobilisations corporelles	28 201	14 948	13 253	-8 243	21 496	260.77
	Immobilisations en cours	505 905		505 905	496 402	9 502	1.91
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	5 155 898	504 989	4 650 909	3 327 290	1 323 619	39.78	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 891		3 891	4 668	-777	-16.65
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 202		2 202		2 202	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	383 580		383 580	214 375	169 206	78.93
	Autres créances	477 277		477 277	702 483	-225 206	-32.06
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 263		2 263		2 263		
Charges constatées d'avance (3)	2 650		2 650	1 779	871	48.93	
Total III	871 864		871 864	923 305	-51 441	-5.57	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 027 762	504 989	5 522 773	4 250 596	1 272 178	29.93	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS HEXO

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
SARL Roger LHUILLIER

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 9	31/03/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 540 000)	540 000	40 000	500 000	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	126 812	177 741	-50 929	-28.65
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-238 262	-50 929	-187 333	-367.83
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	432 550	170 812	261 738	153.23	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 002 065		3 002 065	
	Concours bancaires courants	46 585	511 210	-464 625	-90.89
	Emprunts et dettes financières diverses	1 589 407	48 676	1 540 731	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 415	493 315	-121 900	-24.71
	Dettes fiscales et sociales	80 751	127 582	-46 831	-36.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 711 250	-2 711 250	-100.00	
Autres dettes		187 750	-187 750	-100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 090 224	4 079 784	1 010 440	24.77
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 522 773	4 250 596	1 272 178	29.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 426 092 4 079 784

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 9			Exercice N-1 31/03/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 199 529		1 199 529	1 289 995		-90 466	-7.01
Production vendue de services	233 118		233 118	298 367		-65 249	-21.87
Chiffre d'affaires NET	1 432 646		1 432 646	1 588 362		-155 716	-9.80
Production stockée				175 385		-175 385	-100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 886	1 444		442	30.58
Autres produits			10	6 206		-6 196	-99.83
Total des Produits d'exploitation (I)			1 434 542	1 771 397		-336 855	-19.02
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			934 886	1 026 430		-91 544	-8.92
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			777	194		583	300.52
Autres achats et charges externes *			342 408	438 009		-95 601	-21.83
Impôts, taxes et versements assimilés			-33	5 911		-5 944	-100.56
Salaires et traitements			124 171	132 948		-8 777	-6.60
Charges sociales			51 588	52 096		-508	-0.98
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			187 953	199 236		-11 283	-5.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10	2		9	546.30
Total des Charges d'exploitation (II)			1 641 761	1 854 826		-213 065	-11.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-207 219	-83 429		-123 790	-148.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	9	31/03/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	27 669		7 302	278.92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	27 669		7 302	278.92
2. Résultat financier (V-VI)	-27 669		-7 302	-278.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-234 888		-90 731	-158.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	922		922	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	922		922	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 296		14 003	-69.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 296		14 003	-69.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 374		-14 003	75.90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)			-53 805	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 435 464		1 771 397	-18.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 673 727		1 822 326	-8.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-238 262		-50 929	-367.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

41 128 59 118

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

9 843 5 676

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS HEXO

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
SARL Roger LHUILLIER

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Fonds commercial	17
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluations des produits et en cours	18
Variation détaillée des stocks et des en-cours	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	19
Disponibilités en Euros	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	20
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	21
Engagement en matière de pensions et retraites	21
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 522 773.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 432 646.02 Euros et dégageant un déficit de -238 262.38 Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/12/2019. Les comptes ont été arrêtés en date du 15 mars 2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 2170 a modifié sa date de clôture au 31 décembre 2019, c'est donc un exercice de 9 mois.

Prise de participation du groupe VICAT au capital de 2170, et sortie de la société du périmètre d'intégration fiscale de la société JPS GRANULATS.

Le 17/05/2019 : Augmentation du capital social par souscription en numéraire de 40 K€ pour porter le capital de 40 K€ à 80 K€. Suppression du droit préférentiel de souscription de l'associée unique et réservation des 40 000 actions à la société BETON TRAVAUX, filiale de la société VICAT.

AGE du 17/05/19 : Augmentation du capital social par incorporation de la prime d'émission et élévation du nominal des actions existantes pour porter le capital de 80 K€ à 540 K€.

Cession du fonds de commerce de micronisation de JPS à 2170, et souscription d'un emprunt de 3 000 K€ le 10/07/19.

Concernant le Crédit d'impôt innovation, celui-ci devait être calculer en interne avec l'aide d'uu prestataire externe. Rien a été fait à l'arrêté des comptes.

Le plan de reglement de la TVA qui s'élevait à 187 749.82 € a été appuré le 20/05/2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Le contrôle fiscal débuté en début d'année 2020, n'est toujours pas cloturé.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art: 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 296 079		340 000
Terrains	64 000		105 000
Installations générales agencements aménagements des constructions	157 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 609 453		1 050 261
Installations générales agencements aménagements divers	20 768		5 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	625		1 808
Immobilisations corporelles en cours	495 016		10 888
TOTAL	2 346 861		1 172 958
TOTAL GENERAL	3 642 940		1 512 958

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 636 079	1 636 079
Terrains			169 000	169 000
Installations générales agencements aménagements constr.			157 000	157 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 659 714	2 659 714
Installations générales agencements aménagements divers			25 768	25 768
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 433	2 433
Immobilisations corporelles en cours			505 905	505 905
TOTAL			3 519 819	3 519 819
TOTAL GENERAL			5 155 898	5 155 898

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	145 866	47 715		193 581
Terrains	5 696	6 268		11 964
Installations générales agencements aménagements constr.	13 973	7 890		21 863
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	140 059	122 574		262 633
Installations générales agencements aménagements divers	11 244	3 153		14 397
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	198	353		551
TOTAL	171 170	140 238		311 408
TOTAL GENERAL	317 036	187 953		504 989

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	47 715				
Terrains	6 268				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 890				
Instal.techniques matériel outillage indus.	122 574				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 153				
Matériel de bureau informatique mobilier	353				
TOTAL	140 238				
TOTAL GENERAL	187 953				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	383 580	383 580	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 050	1 050	
Taxe sur la valeur ajoutée	413 821	413 821	
Groupe et associés	61 118	61 118	
Débiteurs divers	1 289	1 289	
Charges constatées d'avance	2 650	2 650	
TOTAL	863 508	863 508	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	48 650	48 650		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 035 833	362 147	1 610 260	1 063 427
Emprunts et dettes financières divers	35 833	9 555	26 278	
Fournisseurs et comptes rattachés	371 415	371 415		
Personnel et comptes rattachés	27 891	27 891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 731	46 731		
Autres impôts taxes et assimilés	6 129	6 129		
Groupe et associés	1 553 574	1 553 574		
TOTAL	5 126 057	2 426 092	1 636 538	1 063 427
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 167			

Composition du capital social

(PCG Art, 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital Social	1.0000	40 000	500 000		540 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FDC JPS Unité Micronisation	200 000			200 000
Total	200 000			200 000

Le fonds de commerce a été valorisé à 200 000 € lors de l'acquisition de l'unité de Micronisation à JPS le 26/07/2019.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à :

- Une unité d'ensachage pour un montant de 273 254 € permettant la mise en sac de ciment CEM II. Cette unité a été valorisée au cout de revient et devrait être mise en service à partir de début 2021.
- Une unité de fabrication Big Bag pour un montant de 232 651 € permettant la commercialisation de matières.
Cette unité a été valorisée au cout de revient et devrait être mise en service à partir de septembre 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	3 891	4 668		777
Total I	3 891	4 668		777
Production				
Production en cours				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 496
Emprunts et dettes financières diverses	9 843
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 829
Dettes fiscales et sociales	27 803
Total	51 971

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 650
Total	2 650

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	1
Ouvriers	1
Total	4

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 843	
Dont entreprises liées	9 843	

Interets courus à payer à Vicat : 6 254 €

Interets courus à payer à JPS : 3589 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 794 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 794 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			134 169	97 000	231 169
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			52 603	52 726	105 329
- dotations de l'exercice			17 829	14 617	32 446
Total			70 432	67 343	137 775
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			85 662	53 241	138 903
- exercice			26 027	14 520	40 547
Total			111 689	67 762	179 450
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			18 831	19 360	38 192
- entre 1 et 5 ans			9 518	9 680	19 198
Total			28 350	29 041	57 390
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			555	261	817
- entre 1 et 5 ans			2 625	4 850	7 475
Total			3 180	5 111	8 292

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	12 813
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		12 813

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- turn over faible,
- l'augmentation annuelle des salaires est de 1.5%,
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0.77 %,
- le taux de charges patronales moyen est de 50%,
- la méthode de calcul retenue est la méthode rétropective prorata temporis.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Différence lettrage LIXBAIL	200	77180000
- Solde Acompte et FCT CONTROLAB	200	77180000
- Solde FCT Controlab	522	77180000
Total	922	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	1 251	67120000
- Pénalités de marchés	3 045	67180000
Total	4 296	

2170
Société par actions simplifiée
au capital de 540 000 euros
Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
803 673 128 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à -238 262,38 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-238 262,38 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	126 812,03 euros
Au compte « report à nouveau »	-111 450,35 euros
S'élevant ainsi à -111 450,35 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

Cette résolution est adoptée par 8000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente

Société JPS GRANULATS

